



AVIS PUBLIC
PROMULGATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR

Règlement numéro 741-4

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par le soussigné, de ce qui suit :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 14 juillet 2026, le conseil municipal a adopté le règlement numéro 741-4 intitulé :

Règlement modifiant le Règlement numéro 741 relatif à la tarification de certains biens, services et activités relativement à la rampe de mise à l'eau et aux bornes de recharge

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

Le règlement peut être consulté à l'hôtel de ville situé au 110, boulevard Perrot pendant les heures d'ouverture ou sur le site de la Ville au www.ile-perrot.qc.ca.

Fait à L'Île-Perrot, ce 16 juillet 2026.

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier